

CPR – 260116

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 16 janvier 2026

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Aïcha Benimmas, invitée	Mona-Luiza Ungureanu
Catherine E. LeBlanc	Monica McGraw
Elizabeth Dawes, invitée	Monique Levesque
Érik Westin-Eastaugh, invité	Nicole Forest
Farah Lina Djebari	Olivier Clarisse
Gérard Poitras	Ophélie Chiasson
Gilles Roy, président	Rita Khoury, secrétaire
Jean-François Thibault, vice-président	Sandra Turcotte, invitée
Jo-Annie Ouellette	Stéphanie Wheaton
Justin-Cédric Maalouf	Sylvie Morin
Mireille Demers	Thomas Hodd
Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj	Viktor Freiman

PERSONNES EXCUSÉES

Darcie Savoie

1. Ouverture de la réunion

Le vice-président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

R :01-CPR260116

Monique Levesque, appuyée de Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du CPR-251114

R:02-CPR260116

Jean-François Thibault, appuyé de Thomas Hodd, propose :

« Que le procès-verbal du CPR-251114 soit adopté ».

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Affaires découlant du CPR-251114

4.1. Point d'information : réponse du Département d'anglais aux suggestions du Comité consultatif en enseignement et recherche autochtones - Stéfanie Wheaton

À la suite des commentaires du Comité consultatif en enseignement et recherche autochtones concernant la création du nouveau cours d'anglais « Indigenous Literature », le Département d'anglais a apporté quelques modifications au formulaire CPR4 du cours. Il est également indiqué que la Responsable du réseau des affaires autochtones sera présente à la prochaine réunion du CPR afin d'échanger sur le fonctionnement du comité consultatif et d'optimiser le processus, en évitant qu'il décourage l'intégration de contenu autochtone dans les cours.

5. Suivi des décisions du CPR

Le document d'avancement des dossiers abordés au CPR est présenté afin d'assurer le suivi des décisions.

6. Modifications aux programmes de J.D – Érik Labelle Eastaugh

Le comité examine le dossier des modifications aux programmes J.D. Les membres soulèvent l'absence des résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours, ainsi que des préoccupations sur l'ampleur des changements proposés, jugés mineurs au regard des recommandations issues de l'évaluation du programme (2017–2018) et du Sénat (2019), qui demandaient une révision en profondeur des programmes. Il est exprimé qu'une approbation sans RAG pourrait créer un précédent.

La Faculté indique que des contraintes importantes, notamment un renouvellement du corps professoral, ont ralenti l'avancement du dossier, et qu'un processus de planification stratégique est en cours, appuyé par une étude externe de compétitivité. Il est précisé que la démarche actuelle s'inscrit dans une logique d'amélioration en étapes afin de mettre en œuvre des ajustements jugés nécessaires dès l'automne, tout en poursuivant la réflexion plus approfondie.

Le doyen de la Faculté de droit présente l'historique du travail. Il explique que la question des RAG n'était pas intégrée aux pratiques antérieures de la Faculté et qu'un exercice complet devra être mené de façon cohérente, avec une cible de réalisation avant 2028 pour l'ensemble du programme. Il indique vouloir lancer les travaux dès l'année en cours.

Plusieurs membres expriment le souhait d'aller de l'avant avec les modifications, tout en encadrant clairement la suite, notamment par une exigence de compléter les RAG au plus tard le 5 juin 2026, afin de permettre leur publication au répertoire de juillet.

Il est décidé qu'une lettre sera envoyée à la Faculté, avec le sous-comité de la planification en copie, afin de rappeler l'exigence liée aux RAG. La lettre précisera également que le Centre d'excellence en pédagogie peut offrir un accompagnement dans l'élaboration des RAG.

Suivi : Registrariat et VRER

R:03-CPR260116

Catherine E. LeBlanc, appuyée de Gérard Poitras, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux profils des programmes suivants : Juris Doctor, Juris Doctor (pour titulaire de la licence en droit civil), Juris Doctor – Maîtrise en administration publique (programme combiné J.D.-M.A.P.), Juris Doctor – Maîtrise en administration des affaires (programme combiné J.D.-M.B.A.), Juris Doctor – Maîtrise en études de l'environnement (programme combiné J.D.-M.E.E.). »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

R:04-CPR260116

Catherine E. LeBlanc, appuyée de Ophélie Chiasson, propose :

« Sous réserve de la soumission, au plus tard le 5 juin 2026, des résultats d'apprentissages généraux, que le CPR accepte la création des cours suivants : DROI1047 Fondements du droit, DROI1048 Habilités des juristes, DROI2017 Interprétation des lois, DROI2411 Intro au droit des affaires, DROI3245 Faillite et insolvabilité, DROI3635 Expérience en milieu juridique (Cours à contenu variable). »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

R:05-CPR260116

Catherine E. LeBlanc, appuyée de Viktor Freiman, propose :

« Sous réserve de la soumission, au plus tard le 5 juin 2026, des résultats d'apprentissages généraux, que le CPR accepte les modifications proposées aux cours siglés DROI suivants : DROI1012 Les obligations contractuelles, DROI1017 Droit des biens, DROI1028 Intro à la justice criminelle, DROI1221 Droit constitutionnel, DROI1223 La responsabilité délictuelle, DROI2010 Rédaction juridique, DROI2011 Règlements des institutions financières, DROI2033 Plaidoirie en appel, DROI2043 Éthique et droit, DROI2111 Droit international privé, DROI2116 Sûretés immobilières, DROI2210 Vente et consommation, DROI2220 Droit administratif, DROI2231 Procédure criminelle, DROI2235 Concours de plaidoirie (Cours à contenu variable), DROI2310 Droit de la famille, DROI2311 Sociétés par action, DROI2321 Histoire du droit, DROI2322 Philo et socio du droit, DROI2327 Rapports collectifs de travail, DROI2425 Droit fiscal, DROI3000 Equity et fiducies, DROI3010 Droit des successions, DROI3023 Modes de règlement de conflits, DROI3033 Droit et peuples autochtones, DROI3043 Procès en 1re instance, DROI3110 Droit de la preuve, DROI3117 Droit immobilier, DROI3146 Droit des créances, DROI3234 Droits fondamentaux, DROI3243 Droit municipal, DROI3341 Droit et minorités, DROI3437 Droit des assurances, DROI3515 Projet de recherche, DROI3533 Droit de l'environnement, DROI3540 Enjeux juridiques contemporains (Cours à contenu variable), DROI3541 Responsabilité professionnelle, DROI3542 Technologies et information, DROI3545 Droit de l'immigration, DROI3546 Propriété intellectuelle, DROI3547 Valeurs mobilières. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

R:06-CPR260116

Catherine E. LeBlanc, appuyée de Olivier Clarisse, propose :

« Que le CPR accepte l'abolition des cours suivants : DROI1046 Introduction au droit, DROI2014 Droit législatif, DROI2412 Droit des affaires, DROI3320 Droit administratif II. »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

R:07-CPR260116

Catherine E. LeBlanc, appuyée de Olivier Clarisse, propose :

« Sous réserve de la soumission, au plus tard le 5 juin 2026, des résultats d'apprentissages généraux, que le CPR accepte les modifications proposées à la banque de cours DROI. »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

R:08-CPR260116

Catherine E. LeBlanc, appuyée de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR accepte la création des sections 2.1 Objectifs du programme et 2.2 Stratégies d'apprentissage pour les programmes suivants : : Juris Doctor, Juris Doctor (pour titulaire de la licence en droit civil). »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

7. Modifications au B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie) - Aïcha Benimmas

Le comité examine les modifications au programme B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie), afin d'aligner le programme sur les changements apportés au B.A. (majeure en environnement et géographie). Mme Aïcha Benimmas est présente pour répondre aux questions des membres. Une question est soulevée quant aux ajustements à prévoir au baccalauréat en éducation primaire, où certains cours de géographie figurent aussi au programme. Il est indiqué que des ajustements devront également être apportés au programme du primaire, même si les ajustements sont plus importants au secondaire.

Il est précisé que, bien que le dossier puisse paraître majeur, le programme de B.A. (majeure en environnement et géographie) a déjà été évalué par la CESPM; le programme B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie), n'a donc pas à refaire la même démarche.

R:09-CPR260116

Jean-François Thibault, appuyé de Gérard Poitras, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique la modification du nom du programme B.A.-B. Éd. (majeure en géographie) et du titre du diplôme accordé, afin de refléter le nouveau titre de la majeure, soit « majeure en environnement et géographie », déjà adopté par le Sénat, le Conseil de l'Université et la CESPM. Le programme et le diplôme porteraient désormais le nom suivant : B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie). »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

R:10-CPR260116

Viktor Freiman, appuyé de Jean-François Thibault, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie). »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

R:11-CPR260116

Ophélie Chiasson, appuyée de Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique que les cours GEOG du B.A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie soient inclus dans le B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie). »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

R:12-CPR260116

Nicole Forest, appuyée de Ophélie Chiasson, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique que la mineure en environnement et géographie soit ajoutée à la liste des mineures des programmes combinés B.A.-B. Éd. »

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

8. Modifications aux programmes en biochimie – Sandra Turcotte

Le comité examine les modifications proposées aux programmes de biochimie, visant à faciliter la transition des personnes étudiantes vers le programme et à offrir davantage de flexibilité dans le parcours.

Une question est soulevée concernant la présence de cours à 4 crédits. Il est expliqué que certains cours comptent 4 crédits en raison d'une charge additionnelle (travail pratique/laboratoire). La Régistratrice précise que l'obtention de crédits supplémentaires n'est pas inhabituelle dans certains programmes.

Mme Sandra Turcotte est invitée et précise que BIOL3393 Biométrie (3 crédits) est associé à BIOL3391 T.P. de biométrie (1 crédit), ce qui mène à un total de 4 crédits. Il est indiqué que le TP est un concomitant du cours. Il est également mentionné que ce choix peut amener certaines personnes étudiantes à terminer avec 121 crédits plutôt que 120. Un membre propose qu'un accompagnement par le conseiller pédagogique soit assuré afin d'informer les étudiantes et étudiants de l'impact possible sur le total de crédits.

Doit-on assurer un suivi à ce sujet ?

R:13-CPR260116

Olivier Clarisse, appuyé de Nicole Forest, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux profils des programmes suivants : Baccalauréat ès sciences, majeure en biochimie - programme régulier, Baccalauréat ès sciences (majeure en biochimie), Baccalauréat ès sciences, majeure en biochimie - régime coopératif, Baccalauréat ès sciences (majeure en biochimie) - régime coopératif, Baccalauréat ès sciences, spécialisation en biochimie et biologie moléculaire - programme régulier, Baccalauréat ès sciences (spécialisation en biochimie et biologie moléculaire), Baccalauréat ès sciences, spécialisation en biochimie et biologie moléculaire - régime coopératif, Baccalauréat ès sciences (spécialisation en biochimie et biologie moléculaire) - régime coopératif. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

9. Modification au cours SINF4801 Pré. Examen autorisation

Le comité aborde la modification proposée au cours SINF4801 – Pré. Examen autorisation, visant à répartir le cours sur deux sessions. Il est précisé que la répartition proposée est de 60 % du contenu à l'automne et 40 % à l'hiver. Une question est soulevée quant à l'impact possible sur l'horaire des personnes étudiantes, dans un programme déjà exigeant. Il est indiqué que la préparation s'étend déjà au-delà d'une session et que cette modification vise

surtout à officialiser la pratique afin d'éviter d'avoir fréquemment des notes « incomplet » pour permettre la poursuite de la préparation.

Une préoccupation est également exprimée quant à la charge de travail sur deux sessions pour un cours d'un crédit. Il est précisé que le cours a été mis en place pour soutenir la réussite à l'examen d'accès à la profession et répondre à un besoin des personnes étudiantes; l'objectif est de rendre le cheminement plus fluide.

R:14-CPR260116

Mona-Luiza Ungureanu, appuyée de Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR accepte que le cours SINF4801 Pré. Examen autorisation soit offert sur une période de deux semestres, soit les sessions automne et hiver. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

10. Remplacement des cours GEOG et PHIL qui seront abolis en février - Stéfanie Wheaton

La Registraire présente le recensement réalisé par le Registrariat concernant l'abolition des cours GEOG et PHIL en février, incluant la liste des programmes touchés et les cours à remplacer (obligatoires ou à option). Les unités ont indiqué les cours de remplacement et les ajustements requis ont été intégrés aux formulaires, en vue de la mise à jour du répertoire.

R:15-CPR260116

Jean-François Thibault, appuyé de Mireille Demers, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux profils des programmes suivants, à la suite de l'abolition des cours de géographie : Baccalauréat en développement durable et zone côtière, Baccalauréat en développement durable et zone côtière – régime coopératif, Baccalauréat en sciences de kinésiologie, Baccalauréat ès arts (majeure en histoire – profil régulier), B.A.-B. Éd. (primaire), Microprogramme d'initiation aux études universitaires en arts et sciences sociales, Mineure en sciences de l'environnement. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

R:16-CPR260116

Jean-François Thibault, appuyé de Thomas Hodd, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux profils des programmes suivants, à la suite de l'abolition des cours de philosophie : Années préparatoires au baccalauréat en travail social, Baccalauréat en informatique appliquée, Baccalauréat en informatique appliquée – régime coopératif, Baccalauréat en sciences de kinésiologie, Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie), Baccalauréat ès arts (majeure en histoire – profil régulier), Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie – profil régulier), Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie – profil avec distinction), Baccalauréat ès arts (majeure en psychologie), Baccalauréat ès arts (spécialisation en psychologie), B.A.-B. Éd. (majeure en anglais), Baccalauréat en arts visuels, Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme, Diplôme en analyse et action communautaires, Microprogramme d'initiation aux études universitaires en arts et sciences sociales. »

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

R:17-CPR260116

Jean-François Thibault, appuyé de Viktor Freiman, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées à la banque de cours OFG des programmes suivants, à la suite de l'abolition des cours de philosophie : Années préparatoires au baccalauréat en travail social, Baccalauréat en informatique appliquée, Baccalauréat en informatique appliquée – régime coopératif, Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie), Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie – profil régulier), Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie – profil avec distinction), Baccalauréat ès arts (majeure en psychologie), Baccalauréat ès arts (spécialisation en psychologie), Baccalauréat en arts visuels, Diplôme en analyse et action communautaires. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

11. Projet de modifications au cadre des diplômes – Elizabeth Dawes

La VRAEAP, Elizabeth Dawes, est invitée à présenter l'état d'avancement du projet de modification du cadre des diplômes, actuellement en consultation auprès des instances. Elle expose les principaux volets du projet, notamment :

- L'interdisciplinarité dans les programmes disciplinaires (cours à sigles multiples ou cours complémentaires) afin d'augmenter la flexibilité des parcours;
- La non-conformité observée dans certains diplômes quant à la répartition des niveaux de cours, ainsi que les normes de la CESPM à respecter;
- Des pistes de solution pour améliorer l'équilibre des niveaux, incluant la limitation des cours de niveau 1000 dans les composantes de programme, la révision de certains cours de formation linguistique vers les niveaux 2000 ou 3000, et l'allègement de certaines contraintes liées aux cours connexes;
- L'introduction d'une définition institutionnelle plus cohérente des termes *profil* et *cheminement*, ainsi que l'idée d'adopter un règlement par diplôme (plutôt qu'un règlement unique), précisant notamment les exigences de moyenne, la structure du diplôme et les seuils de crédits par niveaux;
- L'évolution du système des OFG, dont la plupart pourraient être remplacés par des résultats d'apprentissage, afin d'accroître l'autonomie et la flexibilité des parcours.
- Elizabeth Dawes présente ensuite une première ébauche de formulaire visant à identifier, pour chaque structure de programme, les situations de non-conformité (niveaux 1000, 3000 et 4000) et les solutions proposées, avec des exemples illustrés.

En conclusion, le président remercie la VRAEAP pour la présentation et invite les membres à transmettre leurs commentaires et recommandations au fil des consultations.

12. Affaires nouvelles

13. Prochaine réunion: 13 février à 13 h 30

14. Clôture de la réunion à 16 h 30